

MINISTRE DE LA DEFENSE ET
DES ANCIENS COMBATTANTS

ETAT- MAJOR GENERAL DES ARMEES

DIRECTION DES ECOLES MILITAIRES

N° 335/DEM/S-DEF *ITK*

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako, le 30 mars 2023

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE
**Pour le concours d'entrée à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) de
Banankoro session de juillet 2023.**

(02 fois en français et 02 fois en bambara)

Le Directeur des Ecoles Militaires.

Considérant l'engouement manifesté par les jeunes maliens pour rejoindre les rangs des Forces Armées Maliennes (FAMa), pour défendre la nation malienne, les dépôts des dossiers du concours d'entrée à l'Ecole des Sous-officiers de Banankoro en cours, sont prolongés jusqu'au vendredi 07 avril 2023, exceptés le samedi 01 avril et le dimanche 02 avril 2023.

Sont concernés par le dépôt, les jeunes gens des deux (02) sexes (célibataires sans enfant) âgés de dix-huit (18) ans au moins et vingt-quatre (24) ans au plus au 31 décembre 2023.

Les séries et matières suivantes seront concernées

Série Lettres :

- Dissertation ;
- Culture générale ;

Série Sciences :

- Mathématiques ;
- Physique ou Chimie.

La date du concours est fixée au **samedi 15 juillet 2023.**

Le lieu du concours est Bamako au Lycée Technique, au Lycée Askia Mohamed, au lycée Bah Aminata DIALLO et à l'ECICA.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA, adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) ;

ITK

HK

- Une copie certifiée du Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien N° 2 ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Une copie de la carte Nina ou fiche d'enrôlement ;
- Un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de nationalité malienne ;
- Deux (02) photos d'identité en couleur.

Les diplômes doivent être obtenus dans une école reconnue par le Ministère de l'Education Nationale.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à la Direction des Ecoles Militaires (DEM) sise à Djicoroni Para Ex-Service National des Jeunes (SNJ), tous les jours de 08h00 à 16h00.

Les dates de dépôt des dossiers sont fixées comme suit :

- Début du dépôt : **le lundi 27 mars 2023 ;**
- Fin de dépôt : **le vendredi 07 avril 2023 ;**
- Date du concours : **samedi 15 juillet 2023.**

CONDITIONS CONCOURS PROFESSIONNEL D'ENTREE A L'ESO

Etre âgé au plus de vingt-huit (28) ans au 31 décembre 2023 ;

Avoir au moins cinq (05) ans de service ;

Avoir une bonne manière habituelle de servir ;

Ne pas avoir été puni courant l'année 2023.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur des Ecoles Militaires (DEM) ;
- Une copie certifiée du Baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien N° 2 ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Une copie de la carte NINA ou fiche d'enrôlement ;
- Un certificat de présence au corps avec la date de recrutement.

NB :

- l'accès à la salle du concours est strictement subordonné à la présentation d'une carte d'identité ou carte d'étudiant en cours de validité ;

- les sacs et les téléphones portables sont strictement interdits dans la salle;

- le port de la tenue militaire est exigé pour les professionnels ;

- le port de masque anti-Covid19 est obligatoire lors du dépôt des dossiers ainsi que le jour du concours ;

- les sacs sont interdits dans la cour les jours du dépôt des dossiers.


Il est à porter à la connaissance des admissibles au concours qu'ils seront soumis à un test d'endurance physique et à une interview

FTK LES HORAIRES DU CONCOURS

1. Le matin l'appel des candidats est à **07h 00** et le début des épreuves est fixé à **08h00** ;
2. Le soir l'appel des candidats est à **12 h45** minutes et le début des épreuves est fixé à **13h00**.

N.B :

- *l'accès à la salle du concours est strictement subordonné à la présentation soit de la carte d'identité, soit de la carte NINA ou d'une carte d'étudiant en cours de validité ;*
- *les sacs les mobylettes et les téléphones portables sont interdits dans la salle;*
- *l'accès à la salle de concours est subordonné à la présentation de la carte professionnelle et le port de la tenue militaire est exigé.*
- *pour l'ensemble des candidats, le port du masque anti covid-19 est obligatoire, aussi bien lors du dépôt des dossiers que le jour du concours.*


Le Directeur des Ecoles Militaires
Le Directeur
Colonel-Major Moussa Yoro KANTE
Chevalier de l'Ordre National